

Règlement du concours de très courts-métrages

Initié avec succès en 2021, le festival de très courts-métrages de la ville de Mandres les Roses a connu un succès grandissant. Pour cette quatrième édition le thème choisi par les organisateurs est :

“L’inconnu”

“Regarde ici” est un concours annuel, ouvert aux cinéastes amateurs désireux de faire connaître, à un public de curieux et de cinéphiles, leur passion pour le cinéma. Les très courts-métrages seront visionnés par les organisateurs du festival. Les meilleurs courts-métrages seront présentés à un jury de professionnels et de personnalités de la culture, tous amoureux du cinéma d’auteur. Les concurrents sélectionnés devront présenter leurs courts-métrages au public le jour de la cérémonie officielle.

La cérémonie de remise des prix aura lieu le dimanche 23 mars 2025, au centre culturel La Rue.

38 rue François Coppée à Mandres les Roses

Pour participer au concours 2025, vous devez envoyer vos films **entre le 1^{er} octobre 2024 et le vendredi 28 février 2025** au plus tard.

Le jury se réunira dans la semaine du lundi 3 au dimanche 9 mars 2025 pour sélectionner les 10 ou 15 films qui seront présentés au public. Ils choisiront dans la sélection le premier prix et le prix spécial du jury. Les résultats seront gardés secret jusqu’au jour de la remise des prix.

Le jour de la remise des prix, le public choisira, par un vote à bulletin secret, le prix du public parmi les films sélectionnés (hormis les films déjà récompensés).

L’envoi des films doit être effectué via le formulaire accessible sur le site de la ville de Mandres-les-Roses.

La durée maximum des courts-métrages ne doit pas excéder 4 minutes. Ils doivent nous parvenir au format avi ou mp4. Vous préciserez dans votre envoi, le nom du réalisateur avec toutes ses coordonnées, notamment son n° de portable, son adresse mail et le titre du film.

Le jury appréciera la créativité, l’originalité et la qualité artistique des films.

Les concurrents sélectionnés par le jury devront obligatoirement assister ou se faire représenter lors de la cérémonie de remise des prix.

Comme chaque année les prix seront des sculptures de Pierre Wagner de l’atelier de Mandres.